# Vincennes (94) : expo photo, “L’autre enfer de la Grande Guerre”

05/02/2017 à 4h32

**En 1915, la France créait un service photographique des armées. Des images censurées de la Première Guerre mondiale sont exposées à Vincennes.**

À partir de quand l’État français a-t-il vraiment commencé à réfléchir aux pouvoirs et aux dangers de l’image ? C’est ce qu’on découvre dans la très stimulante exposition « Images interdites de la Grande Guerre » qui a ouvert le 1er février au Pavillon du roi du château de Vincennes. L’exposition est coorganisée par l’ECPAD (Établissement de communication et de production audiovisuelle de la défense), le Service historique des armées (SHD, archives écrites), le musée de l’Armée et le musée du Service de santé des armées (Val-de-Grâce). (…)

Comme il y a « l’Enfer » de la Bibliothèque nationale, les livres interdits à la lecture, il y eut « l’enfer » de la Grande Guerre, ces images qui ne circulèrent jamais. « *Sur les 110.000 plaques réalisées, environ 8 % furent censurées par le SPA* », selon Hélène Guillot qui avance – les raisons de leur censure n’ayant jamais été formulées officiellement – deux critères principaux à cela. Le premier étant la non-divulgation d’intérêts stratégiques et militaires : des images d’armes et d’équipements trop précises (tanks, mitrailleuse), de techniques de camouflage ou d’impacts de bombes allemandes.

Ensuite, il était aussi question de ne pas démoraliser la population qui pouvait découvrir ces images dans la presse, des expositions, via des albums, des cartes postales ou encore des produits dérivés (marque-pages, menus de

transatlantique…). Exit donc les clichés de morts réelles ou suggérées, de soldats visiblement trop fatigués ou démoralisés, peu enthousiastes, de grévistes, de mutins… On voit en revanche des amputés avec appareillage pour montrer que l'État français dans sa grande générosité offre à son enfant mutilé les moyens de recommencer une nouvelle vie. A fortiori, on ne voit pas les gueules cassées qu'il était interdit de photographier. (…)

***"Images interdites de la Grande Guerre". Jusqu'au 30 juin 2017. Château de Vincennes. Pavillon du roi. Renseignements ici.***

Le Point

Merci à **cernunnos**